Cordées de la réussite

/*! elementor - v3.5.6 - 28-02-2022 */
.elementor-widget-image{text-align:center}.elementor-widgetimage a{display:inline-block}.elementor-widget-image a
img[src\$= ».svg »]{width:48px}.elementor-widget-image
img{vertical-align:middle;display:inline-block}



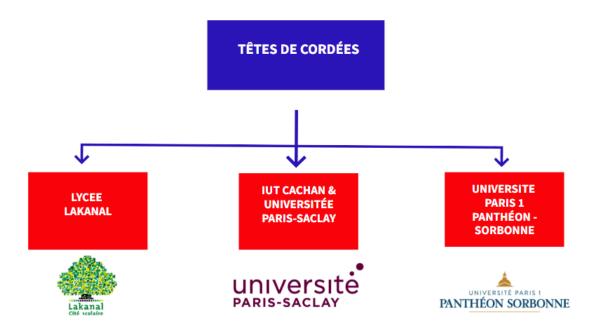


De quoi s'agit-il ?

Les Cordées de la réussite reposent sur le partenariat entre une « tête de cordée » qui peut être un établissement d'enseignement supérieur ou un lycée avec des CPGE ou des STS et des établissements dits « encordés » (collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle).

Par un accompagnement continu et progressif de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur, elles visent à lutter contre l'autocensure, susciter l'ambition scolaire des élèves pour donner à chacun les moyens de sa réussite dans la

construction de son parcours, que ce soit vers la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle. Pour ce faire, différents modes d'actions peuvent être mobilisés : actions d'ouverture sociale et culturelles, actions de tutorat et mentorat.



Le collège est encordé avec plusieurs têtes de cordées. Il s'agit d'un partenariat avec des établissements secondaires et d'enseignements supérieurs. Cette collaboration vise à présenter aux élèves la diversité des formations dans l'enseignement supérieur : études longues ou courtes, filières sélectives ou non, par apprentissage ou sous statut étudiant, écoles du service public.

